

Monsieur Albert GOFFART
Directeur A.A.T.L.
Région de Bruxelles-Capitale
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : 07/pfd/164759
N/réf. : AVL/ah/FRT-2.80/s375 (V. Henry)
Annexe : 1 dossier dont 2 plans

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : FOREST. Place Saint-Denis, 14. Demande de permis d'urbanisme pour l'aménagement d'un bureau de poste dans la zone de protection de l'abbaye de Forest.

En réponse à votre courrier du 12 août sous référence, réceptionné le 18 août 2005, nous avons l'honneur de vous communiquer l'avis concernant l'objet susmentionné émis par notre Assemblée en sa séance du 7 septembre 2005.

La demande porte sur l'installation d'un bureau de poste au rez-de-chaussée d'une maison située dans la zone de protection de l'abbaye de Forest. La transformation ne suppose pas de modification de volume ; en façade avant, l'intervention se limite au remplacement de la vitrine existante et à l'installation d'une nouvelle enseigne. N'entravant pas les perspectives sur et depuis le site classé de l'abbaye, cette demande n'appelle pas de remarques de la part de la Commission.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

c.c. à : A.A.T.L. – D.M.S.